

Avant, la République, c'était la Séparation des Églises et de l'État

Aujourd'hui

C'est « la réparation du lien abîmé entre l'Église et l'État » et les collectivités locales !

C'est la remise en cause à tous les niveaux de la loi de 1905 !

Durant l'été 2018, nous avons eu affaire à une offensive qui s'inscrit pleinement dans la démarche du chef de l'Etat au couvent des Bernardins devant la conférence des évêques ! Mais c'est aussi la pratique de la gèneflexion devant le pape au Latran et du concordat pour le culte musulman .

En agissant ainsi, il apporte son soutien à des pratiques locales au bénéfice de religions , qui se multiplient au mépris des dispositions de la loi de 1905.

Il y a urgence à réagir dans l'unité en défense de la loi de 1905

Retrouvons-nous, dans l'union laïque la plus large, au rassemblement devant la préfecture de La Rochelle, à l'occasion de l'anniversaire du vote de la loi du 9 décembre 1905, de Séparation des Églises et de l'État, pour être reçus par Mr le préfet, représentant de l'État.

Samedi 8 décembre à 11 H, Place du Ml Foch devant la préfecture.

NOTRE MESSAGE SERA SIMPLE:

NE TOUCHEZ PAS A LA LOI DE 1905 ET FAITES LA RESPECTER !



**ASSOCIATION
POUR LE DROIT
DE MOURIR DANS
LA DIGNITÉ.**



FNEC FP
FO
la force syndicale
Confédération Générale
du Travail FORCE OUVRIÈRE

**ET AVEC LE SOUTIEN DE LA FRANCE INSOUMISE ET
DU PARTI OUVRIER INDÉPENDANT**

Pour toute correspondance : Fédération départementale LP
Maison des Associations, 99 rue Nicolas Gargot 17000 LA ROCHELLE
Courriel : librepensee17@orange.fr